

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Une maison à usage d'habitation dans une ancienne grange en cours de
rénovation et un mazot aménagé
960 route du Châtelard
sur la Commune de SAINT SIGISMOND (74300)**

MISE A PRIX 85 000 €

ADJUDICATION

Il sera procédé le **jeudi 10 octobre 2024 à 14 heures** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, Palais de Justice de BONNEVILLE, 18 quai du Parquet, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés.

A la requête de la **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France à 75013 PARIS ;

Ayant pour avocat plaçant la SCP PIANTA & ASSOCIES, Avocats au Barreau de THONON LES BAINS, et pour avocat plaçant la SCP BRIFFOD – PUTHOD – CHAPPAZ, Avocats au Barreau de BONNEVILLE.

A la vente aux enchères publiques des biens et droits immobiliers suivants :

COMMUNE DE SAINT SIGISMOND (74300)

Les parcelles et les constructions qu'elles supportent sises 960 route du Châtelard, cadastrées Section A N° 2727, 2729 et 2731, à savoir :

- Dans une ancienne grange en cours de rénovation, une maison à usage d'habitation, d'une superficie Loi Carrez de 87.66 m2, édifiée comme suit :
 - * au rez-de-chaussée, une entrée, une cuisine ouverte sur le séjour, un WC indépendant et une buanderie ;
 - * à l'étage, un dégagement desservant trois chambres dont deux avec salle d'eau, un balcon.

- Un mazot aménagé en habitation, d'une surface de 22.44 m2, comprenant un sas d'entrée, une cuisine - salon au rez-de-chaussée, une mezzanine à l'étage composée d'une chambre avec salle d'eau et une seconde chambre sous les combles.

L'extérieur est constitué d'une terrasse, d'un garage indépendant et d'un hangar ouvert.

Les biens mis en vente sont occupés par le propriétaire qui réside dans le mazot durant les travaux de la maison.

MISE A PRIX

**QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS,
ci 85 000 €**

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE le 7 mars 2024.

Toute personne intéressée par les enchères devra consigner entre les mains de son avocat, en un chèque de banque établi à l'ordre du Compte Séquestre ou du Consignataire, la somme de 8 500 €.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL JURIS OFFICE, Commissaires de Justice à THONON LES BAINS, le LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 de 15 H à 16 H.

Pour tous renseignements consulter le site avoventes.fr ou s'adresser à la SCP BRIFFOD - PUTHOD - CHAPPAZ, Avocats, 111 rue du Pont à 74130 BONNEVILLE (mail : cabinet@briffod-avocats.fr).